

Image not found or type unknown



Cae et heure supplementaire

Par **KARUKSO**, le **18/03/2008** à **17:20**

BONJOURrrrrJE TRAVAILLE AU BUREAU DES ELECTIONS DANS UNE MAIRIE J 'ai un contrat CAE a temps plein.rnrnayant efectuee des heures suplimentaires les deux week end derniers et ayant egalement ete requisitionné je voulais savoir si je pouvais pretendre aux paiements des heures supplementaires. il parait que je ne pourrai que les recuperer en jours de repos cela ne m interesse pas rnrnmerci de m'eclairer